PJ n°

ARTICLES PARUS DANS L'EST REPUBLICAIN

Samedi 14 mars 2020

Samedi 14 mars 2020

20 BANLIEUE NORD

GRAND COURONNE Urbanisme

PLUi : la commission d'enquête consulte le public

Une enquête publique se tiendra du 24 au 30 avril au sujet du Plan local d'urbanisme intercommunal. Pour faciliter la participation, elle pourra se faire par le biais du numérique puisqu'un dossier dématérialisé est consultable.

L'enquête publique est conjointe sur trois types de dossiers : le PLUi du secteur Grand Couronné, la définition du périmètre délimité des abords des communes d'Amance, Eulmont, Laitre-sous-Amance, Bouxières-aux-Chênes, Dormartin-sous-Amance, et l'abrogation de la carte communale de Gellenoncourt.

L'enquête se déroulera du mardi 24 mars 9 h 30 au jeudi 30 avril 16 h 30, soit une durée de 38 jours.

CLI USB

Un dossier numérique complet est consultable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/1508. Une clé USB avec le dossier dans son intégralité sera également mise à disposition du public dans chaque mairie. Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé dans chacun des lieux d'enquête, ainsi que sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête publique https://www.registre-dematerialise.fr/1508.

Les observations pourront également être adressées par écrit au nom du président de la commission d'enquête publique au siège de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné 47, rue Saint-Barthélemy 54 280 Champenoux à l'adresse suivante enquete-publique-1508@registre-dematerialise.fr

Les jours et heures de réception du public dans les mairies seront annoncés dans le bloc-notes du journal pour chaque commune.

Un dossier papier complet est également consultable au siège de la communauté de communes à Champenoux.

Vendredi 24 juillet 2020

CHAMPENOUX CC Seille et Grand Couronné

PLUi : la commission d'enquête recevra le public

Reportée pour cause de crise sanitaire, l'enquête publique va commencer. Elle est conjointe sur trois types de dossiers : le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) du secteur Grand Couronné, la définition du Périmètre délimité des Abords (PDA) des communes d'Amance, Eulmont, Laitre-sous-Amance, Bouxières-aux-Chênes, Dormartin-sous-Amance, et l'abrogation de la carte communale de Gellenoncourt.

L'enquête se déroulera du mardi 25 août à 9 h 30 au jeudi 1er octobre à 16 h 30, soit une durée de 38 jours. Un dossier numérique complet sera consultable 7 jours/7 et 24 h/24 à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/1508. Une clé USB, avec le dossier dans son intégralité, sera tenue à disposition du public dans chaque mairie. Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé dans chacun des lieux d'enquête, ainsi que sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête publique unique https://www.registre-dematerialise.fr/1508

Les observations pourront également être adressées par écrit au nom de Monsieur le président de la commission d'enquête publique au siège de la communauté de communes Seille et Grand Couronné 47, rue Saint-Barthélemy 54 280 Champenoux et à l'adresse suivante enquête-publique-1508@registredematerialise.fr

Mercredi 26 août 2020

GRAND COURONNE Enquête

Urbanisme intercommunal : la concertation a débuté

Entre autres nouveautés, 70 % des terrains potentiellement ouverts à l'urbanisation ne le sont plus dans le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal. La public est invité à consulter le dossier et faire des observations au siège de la concon à Champenoux ou dans les mairies.

« Le plus de la concertation, c'est l'ultime moyen pour le public de donner son avis, de faire des observations », explique Claude Bastien, président de la commission enquête de PLUi qui tenait mardi dernier la première permanence, au siège de la communauté de communes à Champenoux.

Dans les mairies des dix-neuf communes du secteur Grand Couronné, il est possible de consulter, aux heures d'ouverture des mairies, le dossier du PLUi, de poser des questions à un membre de la commission lors de permanences et de noter des observations sur un registre prévu à cet effet et ce jusqu'au 1er octobre. On peut consulter et télécharger les dossiers et laisser des observations sur le site https://www.registre-dematerialise.fr/1508.

Les observations pourront également être faites par courrier adressé au siège de la communauté de communes à Champenoux. A la fin de cette enquête, les remarques seront transmises à la commission qui donnera des explications et la commission sera ainsi « facilitée et d'adapter le projet et d'éviter les erreurs. »

Depuis 2015, Claremande Bastien, chargée de mission urbanisme à la concon, travaille sur ce projet qui mobilisera le développement et préservant l'environnement. Il concerne les prochaines années. Chaque commune sera au certain nombre de droits à construire en fonction de sa population.

Yannick Fugit-Revenet, vice-président à l'urbanisme de la concon et maire d'Eulmont, précise : « Chaque commune a consulté sur ce projet, la concon, qui a une vision au niveau du territoire, a tâché autant que le résultat soit cohérent. Les règles nationales ont changé, la densification doit être de 15 habitations au lieu de 15 habitations à l'hectare et il est bien plus commencer d'espace agricole. Ce projet est fondamental pour les villages. Au-delà des contraintes réglémentaires, il faut tenir compte des trames vertes et bleues et des zones humides. 70 % des terrains potentiellement ouverts à l'urbanisation ne le sont plus. »

Les horaires des permanences dans les mairies paraissent dans notre rubrique bloc-notes.

Yannick Fugit-Revenet, Claremande Bastien et Claude Bastien ont reçu des habitants dès les premières minutes de la permanence.

Mardi 15 septembre 2020

BANLIEUE NORD 17

LANEUVELOTTE Communauté de communes

Un plan local d'urbanisme intercommunal à consulter

Dans le cadre du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Couronné mené par la communauté de communes, l'enquête publique se poursuit jusqu'au 1er octobre.

Exposant avec son adjoint à l'urbanisme, Francis Genay, les grandes lignes de ce PLUi, le maire, Nicolas L'Huillier, a souligné que c'est le 1er PLUi intercommunal. Il a nécessité 4 ans de travail. Arrêté en octobre 2019, il a subi un report en raison de la crise sanitaire.

Le maire a rappelé les principaux objectifs : le renforcement de l'attractivité du territoire et le maintien d'un cadre de vie rural en tenant compte de la protection de l'environnement. Pour Laneuvelotte, seuls 39 nouveaux logements sont possibles pour la période de 2015 à 2030.

Quelques surprises

Ainsi, à la lecture du dossier, on constate qu'un beau coup de terrains qui étaient préterritoriaux, ouverts à l'urbanisation ne le sont plus et passent en zone Nj (zone de jardins), ou zone Aa (zone agricole) ou encore zone humide. « Il ne faut pas confondre zone humide et zone inondable », a précisé Francis Genay. En effet, le classement d'un secteur plutôt d'un côté de la route de Laitre en zone humide avec le secteur juste en face devenant zone à urbaniser ne manquera pas de surprendre.

Neuf emplacements réservés apparaissent en rose sur le plan, notamment un large couloir au nord de la commune sous l'égide du département alors qu'un courrier joint précise pourtant qu'il n'est plus nécessaire de prévoir d'emplacement réservé au profit du département sur le territoire de Laneuvelotte.

Un cheminement doux est envisagé en direction de la future salle des fêtes le long de la route de Laitre, en entre en direction de Seichamps le long de la RD 674. Actuellement, deux voies doucet venant de la Bièrepoule aboutissent à Seichamps avec la nouvelle voie Verte du Grémillon inaugurée en 2019 et servront en haut de la rue de la Vancine à Martinchamps et une autre arrivant à la Haie Cerlin sur la RD 674.

Francis Genay, adjoint à l'urbanisme, et Nicolas L'Huillier, maire, ont évoqué les grandes lignes du PLUi.

Lundi 21 septembre 2020

Lundi 21 septembre 2020

LANEUVELOTTE Urbanisme

Le PLU intercommunal fait réagir les habitants

Le commissaire enquêteur, Francis Gérard dans le cadre du projet de plan local d'urbanisme de la communauté de communes du Grand Couronné était présent à la mairie ce vendredi matin. Il répondait aux différentes interrogations des habitants.

Ce vendredi matin, les habitants de la commune se sont succédé à la mairie pour rencontrer le commissaire enquêteur Francis Gérard dans le cadre du projet de plan local d'urbanisme de la communauté de communes du Grand Couronné. L'un d'eux était même accompagné de son avocat. Certains avaient aussi déjà déposé des observations sur le registre dématérialisé (www.registre-dematerialise.fr/1508). La remarque de Norbert Daranton (décédé en avril 2020) qui avait disparu après la phase de concertation de 2018 a été enregistrée dans le registre.

Parmi les contributeurs à l'enquête, beaucoup d'inquiétudes concernent les terrains auparavant constructibles et déclassés en zones de jardin, zone humide ou zone agricole, perdant ainsi leur valeur. Plusieurs habitants du secteur du Pré Poland sont également concernés, puisque pour un projet de salle des fêtes sur un terrain acheté par la commune en 2011 et classé en zone UB à environ 350 m à vol d'oiseau de leurs maisons. Par ailleurs, le large couloir vert au nord du territoire de Laneuvelotte sur une surface de près de 23 hectares a également beaucoup surpris, d'autant plus qu'un courrier du conseil départemental, en date du 4 novembre 2019 supprime cet emplacement réservé.

Côté patrimoine remarquable, le village compte plusieurs anciennes fermes lorraines ainsi que trois châteaux. Cependant, il apparaît dans le rapport de présentation du PLUi la photo d'un mystérieux « château de la Placide » qui serait situé dans la commune. De quoi donner même le cercle d'histoire du fayer rural ! La consultation du PLUi se poursuit jusqu'au 1er octobre sur internet.

Les habitants de la commune ont été accueillis par le commissaire enquêteur, Francis Gérard.

Jeudi 24 septembre 2020

BANLIEUE NORD 19

AGINCOURT Urbanisme

Pour consigner les dernières doléances

Vendredi 25 septembre, de 14 h à 16 h, le commissaire enquêteur recueillera, en mairie, les dernières doléances des habitants avant la finalisation du plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Couronné.

Le PLUi a été arrêté en octobre 2019 par les élus intercommunaux. La crise sanitaire a mis un coup de frein à son parcours de présentation dans chaque mairie.

Pour Agincourt, le maire Denis Lapointe et son équipe municipale ont pris, lors du dernier mandat, les options communes à l'ensemble des villages regroupés.

34 permis de construire en 10 ans

Renforcement de l'attractivité du territoire, maintien du cadre de vie et de la protection de l'environnement sont désormais des préoccupations incontournables à toutes nouvelles décisions. « Nous avons réduit considérablement les surfaces pouvant, dans l'avenir, recevoir une construction. De 4 hectares, nous sommes tombés à un seul, hors dents creuses. Cette zone se situe entre le chemin des Vignes et l'angle de la rue Foch » reconnaît le premier magistrat entouré de ses conseillers lors de la permanence hebdomadaire.

« Pour les 10 années à venir, nous ne pourrons accorder que 34 permis de construire » enchaîne l'élu qui porte désormais toute son attention sur la possibilité de créer une voie douce dédiée aux vélos afin de raccorder la voie verte de l'Amenale aux pistes cyclables d'Ensey. Un projet qui ne plaît pas d'Agincourt depuis plusieurs années et que d'autres initiatives regardent d'un œil nouveau.

Nouvelle permanence de mairie

Suite aux problèmes de santé de Diane, la secrétaire de mairie sera ouvert au public les lundis de 10 h à 14 h.

Les élus se retrouvent à la permanence hebdomadaire.

Permanence du 19/06/20

LENONCOURT

PLUi : dernière session le 1er octobre

Dans le cadre de l'enquête publique du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), les Lenoncourtois ont pu porter leurs remarques sur le registre d'enquête, en présence du commissaire enquêteur et des élus de la commune. Il est bon de rappeler qu'il y a déjà eu de précédentes sessions qui ont permis aux habitants de s'informer sur les orientations de l'urbanisme de la commune, au sens plus large, et sur les projections du territoire pour l'intercommunalité.

Une dernière session, en présence du commissaire enquêteur, est prévue en mairie le **jeudi 1er octobre** de 13 h 30 à 16 h 30. Les documents restent accessibles et consultables en mairie ou en ligne « http://www.territoire-smgc.fr/enquete-publique-plui-secteur-grand-couronne ».

Dimanche 27 septembre 2020

BANLIEUE NORD 17

COYVILLE Urbanisme

PLUi : remarques consignées

Gisèle Fromagé, maire, et Maurice Noël, adjoint chargé de l'urbanisme, consultent les documents.

Des observations faisant l'objet d'une prochaine délibération du conseil et seront communiquées ultérieurement.

« Ce plan commun à l'ensemble des communes du Grand Couronné se fonde sur la spécificité de la commune de Coyville. Dans le rapport de présentation, il est bon de rappeler qu'il y a déjà eu de précédentes sessions qui ont permis aux habitants de s'informer sur les orientations de l'urbanisme de la commune, au sens plus large, et sur les projections du territoire pour l'intercommunalité. Une dernière session, en présence du commissaire enquêteur, est prévue en mairie le **jeudi 1er octobre** de 13 h 30 à 16 h 30. Les documents restent accessibles et consultables en mairie ou en ligne « http://www.territoire-smgc.fr/enquete-publique-plui-secteur-grand-couronne ».

Mercredi 30 septembre 2020

BANLIEUE NORD 17

LANEUVELOTTE Urbanisme intercommunal

PLUi : clôture de l'enquête ce jeudi

Il ne reste que quelques heures pour prendre connaissance du projet de nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Grand Couronné et pour y faire dématérialisé des observations.

Nouveau de réunions concernant le développement de certaines zones commerciales.

La compétence urbanisme de la communauté de communes

Samedi 03 octobre 2020

COMCOM GRAND COURONNE Collectité

PLUi : l'enquête publique est terminée

À 16 h 30 ce jeudi, il n'était plus possible de faire la moindre remarque concernant le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Ni au siège de la Comcom ni en ligne.

Depuis le 25 août, les habitants des 19 communes du secteur Grand Couronné avaient la possibilité de s'exprimer au sujet du nouveau PLUi dans leurs mairies en rencontrant un membre de la commission d'enquête ou sur un site dédié. « Nous avons eu près de 250 observations », estime Claude Bastien, président de cette commission.

« Les gens se sont exprimés, la participation est excellente, c'était l'objectif de cette enquête ».

Claude Bastien était présent au siège de la Comcom pour recevoir les dernières remarques des habitants.

Bilan dans quelques jours

Un bilan sera tiré le 8 octobre par les trois membres de la commission. Ils vont étudier ce qui a été consigné dans les registres et donner un avis sur chaque point à la Comcom et éventuellement émettre des réserves ou un avis défavorable. En réponse, la Comcom qui est décisionnaire, va rédiger un mémoire pour le 22 du même mois et un rapport final pour le 30.

« Une grande partie des remarques portait sur la constructibilité des terrains. Elles sont toutes honorables. La sobriété foncière est une règle nationale. Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) pose une stratégie d'avenir pour le Grand Est, c'est la bible de l'usage des sols ».

On peut consulter ce site https://www.grandest.fr/politiques-publiques/sraddet/.

Modèles de parution dans le bloc-notes